

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la Commune d'ASPREMONT (06790)**

**Séance du 14 avril 2022**

Date de  
convocation :  
08.04.2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE

**Présents :**

M. BONSIGNORE Pascal  
M. Joël PIERACCINI  
Mme GIAUFFRET Caroline  
M. ARZANI Jean-Pierre  
Mme FAYOLLE Patricia  
M. CHAIX Michel  
M. ANDRIO Franck  
M. MERCIER Thierry  
M. COUBETERGUES Benoît  
M. BARBIER Olivier  
Mme VONNER Isabelle  
Mme DI BARTOLO Claire  
Mme GIGNOUX Laure  
M. LE MORVAN Gilles  
Mme ASSO CHARNET Geneviève

**Excusés :**

- Madame Emmanuelle HAM a donné pouvoir à Madame Laure GIGNOUX
- Madame Catherine LEURETTE a donné pouvoir à Monsieur Joel PIERRACCINI
- Madame Mme PERNOT Chantal a donné pouvoir à Madame Patricia FAYOLLE

**Absente excusée :**

- Madame Elisabeth LEBRETON absente excusée

Madame DI BARTOLO Claire a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Pouvoirs : 3

Votants : 18

**POINT N°15 DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) :  
PROGRAMMATION 2022 DEMANDE DE SUBVENTION**

Vu les articles L.1111-9 et 10 du code général des collectivités territoriales

Vu le dispositif DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) prévue à l'article 157 de la loi de finances initiale 2018 qui a pour objectif de soutenir l'investissement des collectivités territoriales pour l'orienter vers les grandes priorités nationales en matière d'équipement des territoires.

Considérant le dépôt d'un dossier par la commune pour le financement d'un système de liaison entre les alarmes des bâtiments communaux et le système de vidéosurveillance soit un montant de 16 359€ sur un budget total de 20 449,68€.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention pour la mise en place de ce système de liaison.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention pour la mise en place de ce système de liaison soit un montant de 16 359€ sur un budget total de 20 449,68€.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.

Au registre sont les signatures.

Aspremont, 15 avril 2022

Le Maire,



Pascal Bonsignore